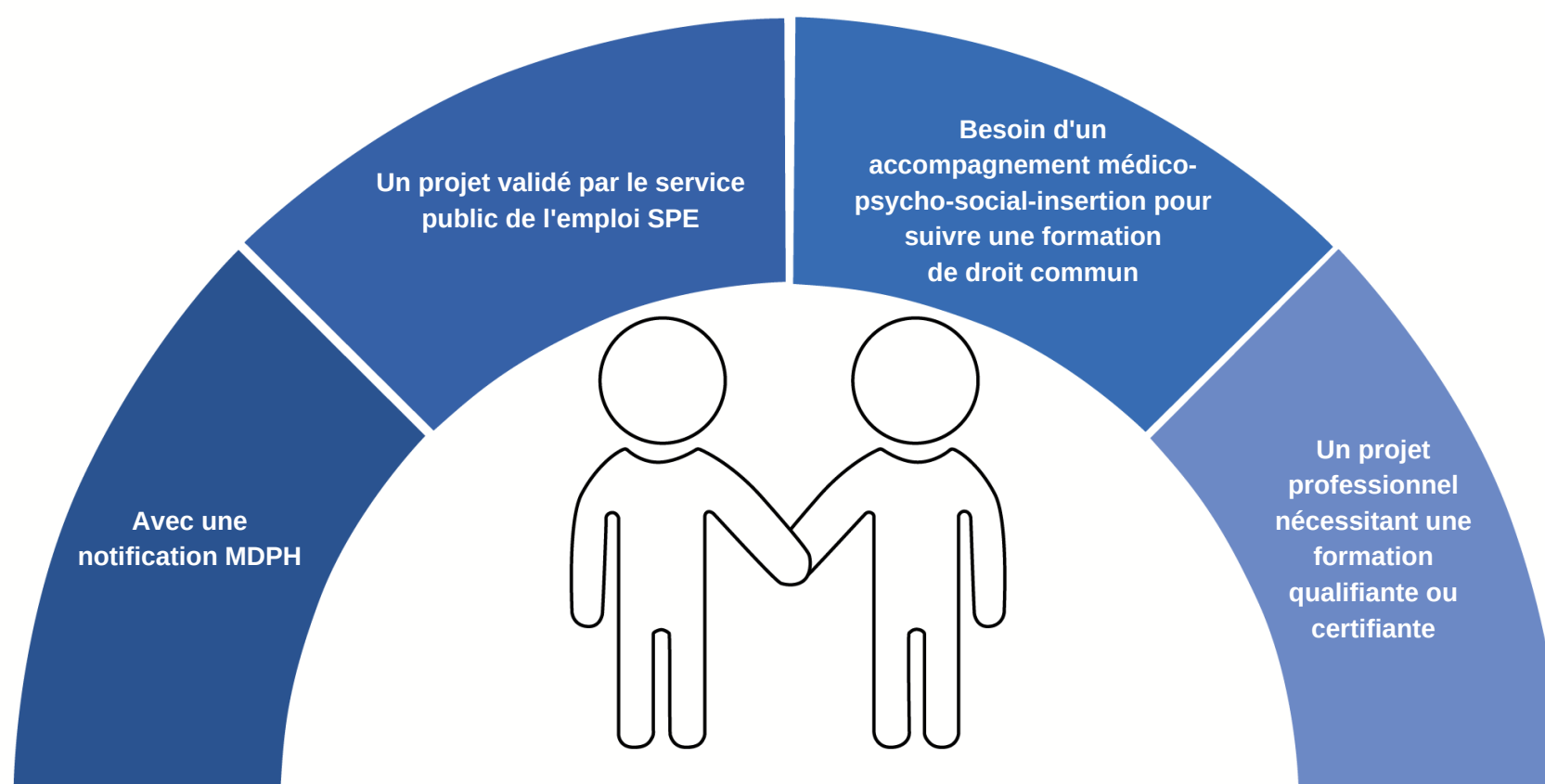


Dispositif Formation Accompagnée

Objectifs

- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel
- Sécuriser les parcours de formation de droit commun pour les personnes en situation de handicap par un accompagnement médico-psycho-social-insertion et un soutien dans les apprentissages.

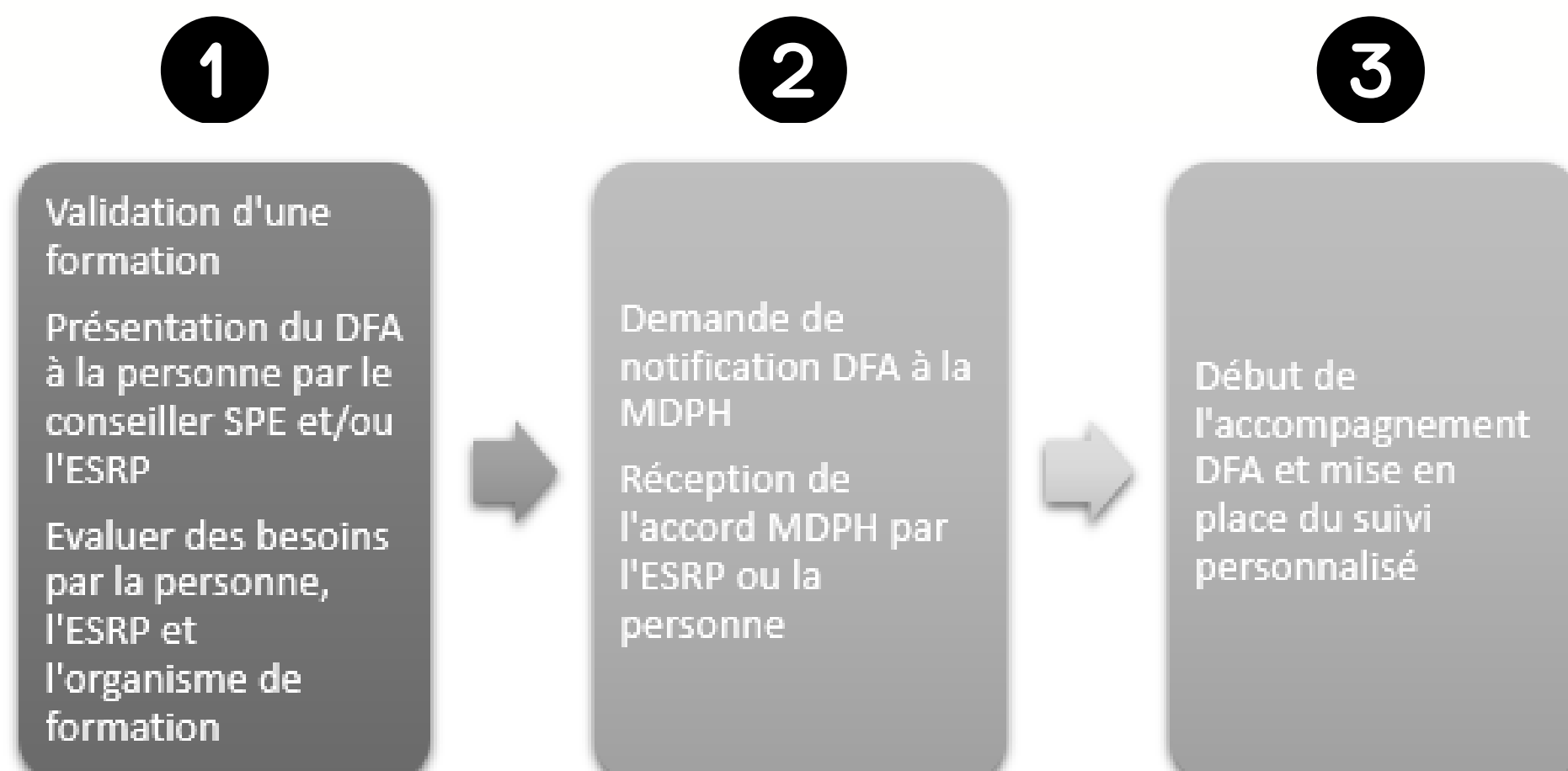
Public concerné/ Modalités d'accès



Points forts



La démarche



Les professionnels

La **cellule de coordination** organise le parcours de formation. Elle est l'interlocuteur privilégiée de l'organisme de formation. Elle facilite ainsi les interventions des professionnels du secteur médico-psycho-social en fonction des besoins.



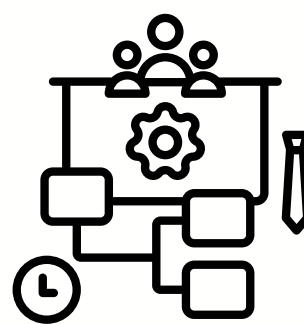
Le **médecin** évalue l'état de santé et détermine les limitations fonctionnelles et professionnelles tout en vérifiant leurs compatibilités avec le projet professionnel.



La **psychologue** aborde les problématiques rencontrées d'ordre personnel ou professionnel. Elle exerce dans le cadre d'entretiens individuels, ponctuels ou de suivis.



L'**assistante de service social** intervient tout au long de la formation pour garantir l'accès aux droits, lever les freins sociaux et favoriser l'autonomie administrative.



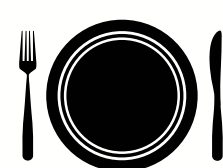
Le **conseiller en insertion professionnelle** suggère et propose des actions d'accompagnement professionnel afin de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes.



Le **référént de parcours** facilite la coordination de tous les acteurs en charge de l'accompagnement.

**Neuropsychologue
et ergothérapeute
peuvent être
mobilisables**

Prestations optionnelles



Restauration sur les sites CRIC



Hébergement sans coût supplémentaire



Navette entre le CRIC et le centre ville de Pau

Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite



1798, avenue des Frères Barthélémy
64110 Jurançon



05 59 06 30 88



pyrenees@cric.asso.fr

